

Solidaires



Branche INRA

Notes de l'élue SUD-RE

CA de l'INRA le 15 octobre 2015

Un CA ordinaire, avec un ordre du jour sans gros enjeu, mais qui nous a permis d'illustrer les difficultés actuelles de la recherche agronomique. Trois administrateurs, absents, ont donné un pouvoir non nominatif... que le Président a distribué unilatéralement à des « amis » ! Le PDG a également salué la mémoire de H Bichat, fondateur du Cirad, DG de l'INRA, de la Recherche.

Actualités de l'INRA (info)

A l'International : implications de l'INRA dans l'agenda de la COP21, les rencontres annuelles de Raleigh où le PDG rencontre ses homologues nord-américains, équivalent plus formel à la réunion des Agriculture Chief Scientists en Turquie (lien avec le G20). En Europe : un comité permanent pour la recherche agricole, avec une prospective bioéconomie. En France : 4 colloques : bioéconomie, partage des données pour l'agriculture, partage des données scientifiques en lien avec la loi sur le numérique, colloque annuel Agreenskills. Missions du PDG : en « agriculture : innovation 2025 » pour le MAAF et MENESR, en « sciences participatives » (MENESR).

A l'INRA : évocation des suites de Bressonvilliers où le PDG indique toute la chronologie de la crise puis les mesures qui ont été prises, notamment sur le plan organisationnel avec la recherche des causes, une enquête large au niveau des UE INRA y compris là où il y a des activités non réglementées pour identifier des similitudes et prévenir le risque à l'échelle de l'Institut. L'Inra lance un « projet de capitalisation/retour d'expérience » pour consolider la prévention, ainsi que le recrutement d'un délégué à la biosécurité qui dynamisera la cellule du même nom.

Inaugurations : UE Testage, Ecosystème ICOS, Herbipôle (financés par le dernier CPER). Fête des 50 ans du domaine de la Farge. Deux signatures de conventions INRA-Région. Evocation du décret en cours relatif aux statuts de l'INRA, de l'évaluation HCERES, de l'audit de la Cour des Comptes, et enfin en 2016 les 70 ans de l'INRA.

Le Président du CSN a fait un bref résumé des échanges au dernier CSN, notamment en rapportant le débat sur la biologie prédictive.

Intervention SUD :

Un retour sur le dossier Bressonvilliers en indiquant qu'il avait plutôt été présenté ici comme nous aurions souhaité qu'il le soit depuis le début, c'est-à-dire de façon systémique et non pas en faisant passer quelques personnels en CAP disciplinaires.

Regret que le point sur la révision du décret fondateur de l'INRA n'ait pas été davantage développé, en indiquant que les personnels élus dans les instances étaient en attente du contenu du projet (des représentants du personnel au CGC et à la CLFP du centre de Rennes s'étant désengagés de leurs mandats). Regret que le processus d'évaluation de l'INRA soit aussi peu connu et discuté. Enfin sur deux points spécifiques :

Nous témoignons de notre inquiétude sur la pérennité des « Courriers de l'Environnement », la mission étant aussi appelée à disparaître, signal étrange dans le contexte de la COP 21... Ce support

« environnement » est pourtant une publication appréciée à l'extérieur de l'INRA. Quelle est la position de l'Institut concernant la loi sur le numérique, sachant que l'article 9 de la loi, concernant la publication scientifique, propose des durées d'embargo inacceptables sur les articles, supérieures même à celles imposées par H2020.

Dans sa réponse aux intervenants, le PDG indique que le soutien ANR a diminué ces dernières années de 35 à 20 M€ et est passé de la 1ère à la 3ème place dans les financements. Mais il y a l'argent européen, les Régions, le PIA... [tout va bien madame la marquise !] Le classement de Shanghai n'est pas notre justification pour rallier l'UPS. Le Courrier de l'Environnement sera maintenu (« aucun doute ») mais l'équipe qui s'en occupe connaît des difficultés et sera réorganisée.

Concernant la Loi sur le numérique, le DGD à la Science indique qu'il y a un enjeu sur l'open access. L'INRA a proposé des commentaires (comme l'ouverture d'archives ProdinRA, HAL...) et voté pour d'autres (Couperin) sur le site dédié à la consultation, et enfin a fait passer l'info pour que les centres, les départements, les unités... les agents... votent aussi.

Points Budget rectificatif 2 (vote) et passage à la gestion budgétaire et comptable

Sur le budget rectificatif, quelques questions techniques d'élus du personnel concernant le décalage entre les produits de licence et l'intéressement des chercheurs, la source de petites variations du fond de roulement (globalement : il sert de variable d'ajustement du budget et évolue donc d'un BR à l'autre), et sur la réserve de précaution.

Une légère hausse de l'investissement s'explique par des achats informatiques communs.

Abstention SUD

Sur le suivi du passage à la gestion budgétaire et comptable (info), il s'agit d'un gros chantier qui pèse sur le plan de charge des services comptables et va impacter jusqu'aux GU. L'INRA saisit « l'opportunité » d'une mise en conformité à la loi pour déployer PeopleSoft 2, changer les pratiques de compta analytique, connecter et déployer d'autres outils (messagerie MERCURE ; plateforme d'assistance technique pour les agents [comme chez Free !]). Des élu/es du personnel relayent les fortes inquiétudes des services d'appui face à cette nouvelle « usine à gaz ». Le représentant du MENESR se veut rassurant en relevant que l'Institut met en place un plan d'accompagnement des personnels.

Point annuel sur le « programme investissement d'avenir » (info)

Présentation d'un Bilan sur les composantes financières et humaines du PIA, présenté par la Direction de l'INRA comme une source supérieure de financement / ANR, permettant de déployer des projets de longue durée, structurants [bref c'est magnifique].

Un représentant ministériel considère qu'il faut accroître l'appropriation des résultats par les acteurs de terrain et interroge sur une politique régionale permettant d'éviter la concurrence inutile entre les structures locales. Les représentant/es du personnel constatent un bilan social catastrophique de ces usines à précaires.

Intervention SUD : Nous avons déjà dénoncé le mille-feuilles organisationnel et la mise en concurrence des collectifs dû au PIA. Puisque vous évoquez ce sujet, nous insistons sur le fait que le PIA est un outil de plus qui fait exploser la précarité dans les laboratoires. Le bilan indique 830 années de CDD mais on ne sait pas combien de personnes physiques. En matière d'accompagnement ne se limite-t-on pas à les conduire simplement vers la porte ? Y aura-t-il un bilan social de tous ces précaires ? La fréquentation des consortia de toutes sortes permet-elle aux recrues de mieux s'insérer

dans le milieu professionnel que quand elles sont formées dans nos laboratoires de façon plus classique ? Et cela resterait-il vrai s'il n'y avait pas tous les autres non-permanents qui prospectent de plus larges perspectives sur le plan académique et préparent le terrain aux innovations ?

Sur un autre point, vous souhaitons également savoir comment sera préparé le sevrage de tous ces collectifs créés sur le PIA et dont certains n'ont pas d'autres recettes majeures, tels les CVT. Vous avez évoqué cette question, c'est en effet un enjeu important, mais les réponses apportées sont encore très minces. Dans la note, il est évoqué l'Europe, c'est-à-dire encore des financements temporaires, est-ce suffisant.

En réponse, la Direction demeure dans le flou sur le nombre de précaires, sachant que pour le PDG, nombre d'entre eux étant des doctorants, on ne peut pas vraiment parler de précarité. Il entend toutefois l'inquiétude sur l'emploi.

Recherches menées dans le cadre et en soutien du Plan Ecophyto (info)

Un long bilan du DS Agriculture, évoquant l'action systémique et le biocontrôle avec le montage en cours d'un partenariat public-privé (25 entreprises déjà)

La représentante de la CLCV (association consommateur) pense que la participation de la « société civile » à Ecophyto fonctionnerait mieux si les experts dont la recherche faisaient un effort de vulgarisation et prenaient en compte l'avis des associations.

Intervention Sud : Vous savez qu'à Sud-Recherche Ecophyto est un sujet qui nous intéresse néanmoins j'ai raccourci mon intervention compte tenu de l'heure... Au-delà du panorama qui nous a été présenté, il faut nous replacer face au bilan d'Ecophyto 1, durant lequel on a observé une augmentation des NODU certaines années (et non une stagnation comme l'a évoqué le DS Agriculture). Quel diagnostic fait l'INRA de ce terrible plantage ? Alors que l'on cherche à estimer l'impact de la recherche par la méthode ASIRPA, quelle est la part de responsabilité de l'INRA ? L'expertise ESCO de 2005 traduisait la prise de conscience qu'il est impossible de maîtriser l'ensemble des transferts et contaminations sans réduire à la source et de façon massive les quantités de pesticides utilisées. Ce qui nous semble à souligner c'est qu'au-delà du bilan quantitatif en nombre de projets, qu'est-ce que les recherches INRA ont réellement produit d'utile et d'utilisable pour Ecophyto ? Le Grenelle de l'Environnement mettait en avant « l'Etat exemplaire » : à l'INRA concernant les quelques 7000 hectares de SAU exploitées par les unités et installations expérimentales, quel est notre % de baisse de l'usage des pesticides ? Suite à la non-atteinte des objectifs du plan 1, il est vrai très ambitieux, a-t-on analysé les causes et l'INRA en particulier a-t-il identifié les bons leviers ? Ce nouveau plan nous paraît prôner la substitution et l'économie d'usage via l'agriculture de précision soutenue par les coopératives et les firmes – versus un changement en profondeur des systèmes de production tournés résolument vers de l'agroécologie. Ce second volet n'est pas particulièrement mis en priorité, puisqu'il viendra dans un deuxième temps à partir de 2020. Enfin la connexion Ecophyto-agroécologie ne semble pas aller de soi : l'ingénierie agroécologique est-elle une priorité pour l'INRA ?

Pourtant il y a une véritable urgence à réussir, si on écoute l'actualité brûlante des procès en cours contre Monsanto, gagné par le plaignant, ou Nutréa-Triskalia. Pour faire écho à l'intervention de la représentante associative, pendant ce temps en termes de consommation, la vigilance recule sur le plan des contaminants alimentaires avec la récente levée d'interdiction, par le conseil constitutionnel de fabrication d'emballages alimentaires contenant du bisphénol...

Pour le PDG, nous faisons une confusion entre le plan Ecophyto 2 et le sujet du jour, qui sont les recherches INRA dans le cadre de ce plan [faux pour une bonne part !]. Il développe ensuite tout un argumentaire en utilisant ASIRPA : il faut 20 ans pour qu'on puisse évaluer l'impact de la recherche agronomique, donc il est trop tôt...

Extension du comité d'éthique INRA-CIRAD à l'IFREMER (vote)

Il s'agit d'une demande de l'IFREMER.

Intervention SUD : nous n'avons rien contre l'ouverture quand il s'agit de réflexion et de débats d'idées au contraire... Cependant on pourrait faire un parallèle intéressant avec les alliances, qui regroupent déjà des établissements de recherche et qui n'ont pas de comité d'éthique propre. Il n'y a aucun recoupement de périmètre entre ces organisations et le comité d'éthique trans-établissements dont nous parlons aujourd'hui. Est-ce à dire que ces alliances, comme nous en avons déjà exprimé la crainte, s'occupent davantage de gestion plus ou moins politique des moyens de la recherche que de science ?

Le PDG demande avec ironie s'il s'agit d'une suggestion pour créer un comité d'éthique dans les alliances ? [Non, mais de supprimer les alliances !]

Au vote : contre 0, abstention 3 (CGT)

Marché : convention avec l'UGAP (vote)

Il s'agit de renouveler une convention avec l'UGAP (« centrale d'achat » pour la fonction publique) pour lui déléguer les achats mutualisés sur certains types de produits (style matos informatique, véhicules de service). La précédente convention datait de 2013. Celle-ci passe en CA car le montant du marché dépasse 5M€.

Intervention SUD : Le recours à l'UGAP versus le pilotage d'un marché en procédure interne est laissé à la libre appréciation de l'INRA pour chaque type de marché, sur quels critères se fait cet arbitrage ?

Ensuite puisque l'UGAP s'occupe notamment de matériel informatique, peut-on dire un mot des dépenses inattendues auxquelles les unités vont devoir faire face avec l'obsolescence programmée de Windows XP et l'obligation d'acheter autant de licences Windows 7 ? Sans parler des coûts induits : changement de matériel informatique, bugs d'équipements scientifiques etc... Comment la mutualisation peut-elle servir à tenter de sortir de situations captives de ce type ?

Le DGd à l'Appui précise que l'arbitrage UGAP vs interne se fait surtout sur une question d'économie de moyens humains et « d'ergonomie » du service rendu. Pour Windows, oui effectivement nous sommes captifs mais c'est aussi un choix stratégique de facilitation de la maintenance (tout le monde a le même outil).

Vote : contre 0, abstention 0

Contrat de recherche CARBOYEAST (vote)

Au Toulouse White Biotechnology, démonstrateur financé par le PIA, pépite de l'INRA en matière d'innovation « du futur » ! des recherches de TWB ont mis au point une levure capable de métaboliser le CO2 (mais tout n'est pas stabilisé pour la production industrielle). TWB + INRA Transfert veulent établir un contrat de recherche compétitif (=le partenaire détient les résultats et exploite la production) avec une start-up créée pour l'occasion.

Intervention SUD. Il y a beaucoup à dire et sur TWB, et sur le projet. Concernant TWB, on a déjà parlé à propos du PIA du risque sur la pérennité du dispositif ; en outre TWB affiche 40 contrats sur projets on peut donc reparler aussi d'une usine à précaires... Ensuite je rejoins tout à fait mes collègues de la CGT et je complète car TWB c'est non seulement des agents publics mis à disposition, du fonctionnement payé par le PIA, certes un abondement des partenaires privés mais ces dépenses sont éligibles au CIR et en plus à des exonérations de charges puisque la start-up bénéficiera du statut de « jeune entreprise innovante »... le risque n'est donc pas cher payé !! Le contrat de recherche Carboeast est notamment justifié par le fait que le projet de recherche est « à très fort potentiel, est ouvert vers de nombreuses applications, mais auquel des ressources complémentaires importantes doivent être injectées pour être exploité ». Et donc on le vend ! C'est une logique pour nous inacceptable. La start-up créée pour le projet met 3.5 M€ sur la table. Vous avez enfin cité le nom de l'investisseur qui abondera, Sophinnova. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les qualités philanthropiques de cette société ?

TWB c'est aussi un comité d'éthique coordonné par l'Institut Catholique de Toulouse ce qu'on peut trouver surprenant pour une structure publique.

Enfin sur des points plus techniques, sur la note d'intro il est écrit (section « implication de l'INRA ») que l'institut « s'impliquera par la participation de 2 scientifiques (à temps partiel) du LISBP ... et des ingénieurs et techniciens recrutés par l'UMS TWB en contrat à durée déterminée. Ces personnels scientifiques et techniques seront financés par la start-up » - Avec quels statuts ? Ce n'est pas clair du tout.

Enfin le projet cible actuellement la production d'éthanol par fixation de CO2 par une levure. Quelles autres molécules sont envisagées pour cette technologie ? Œuvre-t-on pour le bien commun ou pour des valeurs ajoutées pharmaceutiques ?

En Réponse la Direction Transfert de l'INRA et le PDG s'expliquent sur les contrats précaires, a priori seront salariés de la start-up, mais sans engagement possible au-delà de 2 ans. Les futures molécules sont plutôt des marchés de masse, de « commodités » : biocarburants, plastiques, tensioactifs

Vote : contre 4 (CGT-SUD), abstention 0

Divers

Don en numéraire au profit du centre Auvergne Rhône-Alpes (vote) : Suite à sa dissolution, un syndicat agricole fait don de son reliquat de trésorerie. RAS. Vote Pour unanime.

Demande d'exonération de remboursement pour la mise à disposition d'un agent (vote) : Retiré de l'ordre du jour, la société ayant été mise en liquidation.

Prochaine date du CA : le 17 décembre